

Annonces classées

VIE DES SOCIÉTÉS



Maître Laurent BOUCRIER
Notaire

72 Bis rue Charles Beaudouin 45140 Saint Jean de la Ruelle

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Simplicité acte reçu par Maître Laurent BOUCRIER, Notaire, titulaire d'un Office Notarial sis à SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE (Loiret), 72 Bis rue Charles Beaudouin, le 31 octobre 2023, enregistré à ORLÉANS 1, le 9 novembre 2023, sous les références 2023 N 02244, y a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée SARL LEMKESAND, dont le siège est à INCRE (45140), 20 rue de la Gare, identifiée au SIREN sous le numéro 430233528 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ORLÉANS.

A : La Société dénommée SAS DSA, dont le siège est à INCRE (45140), 20 rue de la Gare, identifiée au SIREN sous le numéro 580773238 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ORLÉANS.

Désignation du fonds : fonds de commerce de restaurant sis à INCRE (45140), 20 RUE DE LA GARE, connu sous le nom commercial TOMATE CERISE.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SIX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250 000,00 EUR), Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

25378

DALTEX
Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 45 rue de Champigny, 45140 Ingré

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Ingré du 8 novembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : DALTEX

Siège social : 45 rue de Champigny, 45140 Ingré
Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Alexandre TEXERA, demeurant 45 rue de Champigny 45140 Ingré et Monsieur David TEXERA, demeurant 339 route de Saint Pérémy 45140 Burg Saint Upphard
Clauses relatives aux cessions de parts : ogement requis dans tous les cas, ogement des associés représenterait au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés d'Orléans.

Pour avis

25372

F.C. PALLETES
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 60 000 euros
Siège social : 13 rue de la Bourdrière
45140 Saint Jean de la Ruelle
453 924 003 RCS Orléans

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 16 octobre 2023, la gérance de la société à responsabilité limitée F.C. PALLETES a décidé de transférer le siège social du 13 rue de la Bourdrière, 45140 Saint Jean de la Ruelle au 11 rue de la Bourdrière 45140 Saint Jean de la Ruelle à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

25376

BEAUCE CHAMPAGNE ORIGNON
Société coopérative agricole à capital variable 2, rue du soleil
Evrynt 45300 SEMMAISES
RCS ORLÉANS D 323 337 782
N° Agrément : T334

AVIS DE CONVOCATION

Les associés sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 14 décembre 2023 à 9 heures au restaurant le midiway, 2 Place Victor Hugo, 03800 RETHEL, y l'effet de débiter sur l'ordre du jour suivant :

29) Rapports du conseil d'administration aux associés et du commissaire aux comptes.

29) Rapports aux administrateurs.

45) Approbation des conventions éligées, le cas échéant.

59) Constitution de la variation du capital social.

69) Affectation du résultat.

71) Renouvellement des mandats d'administrateurs.

99) Indemnités de temps passé au conseil d'administration.

99) Solvabilité et décharge de la formation des administrateurs.

109) Révision éventuelle des mandats des commissaires aux comptes titulaires.

199) Validation des décisions du conseil d'administration relatives au PDG.

2023/2027 et notamment pour les années 2023 et 2024.

129) Pouvoir pour accomplir les formalités.

Pour avis

Le Président

Il est possible de prendre connaissance du siège social, 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale, des documents relatifs à l'article 35 de la loi.

25375

Lourence BRIDAY-LELONG
Notaire à Orléans (Loiret)
73, boulevard Alexandre Mithon

AVIS DE MODIFICATIONS

Avis de donation de parts sociales de la S.C.I. AOC IMMOBILIER dont le siège social est à OUVET (45160) 1117 rue du camp des Indiens, au capital de 1 000 €, divisé en 100 parts numérotées de 1 à 100, immatriculées au RCS d'ORLÉANS sous le numéro 794 125 583. Par une assemblée générale du 23 août 2023, les associés ont autorisé la donation de parts. Par acte reçu par Maître BRIDAY-LELONG, notaire à Orléans, 73 Bd Alexandre Mithon, le 23 août 2023, a été constaté la donation en une propriété de 84 parts sociales numérotées de 1 à 84, au profit de Audrey BOURICEAU, Quentin BOURICEAU et Charlotte BOURICEAU. Les modifications statutaires seront publiées au RCS d'ORLÉANS. Pour avis.

25373

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CERDON

LA PREFÈTE DU LOIRET COMMUNIQUE :

Une enquête publique de 17 jours est ouverte du 6 décembre 2023, 9 heures, au 22 décembre 2023, inclus, 17 heures, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société WOLF PROJECT pour créer un parc de présentation au public à destination d'espèces non domestiques à CERDON, lieu-dit « Le Four à Chaux », commune de Quenoux. Le dossier, comportant notamment une étude d'incidence et son résumé non technique sera consultable :

- à la mairie de CERDON (32 route d'Argent - 45520 CERDON) les lundis, mardis, mercredis, jeudis, de 9h à 12h, les vendredis de 9h à 12h et 14h à 17h.

- sur le site internet, des services de l'Etat, dans le développement du lien : <https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours>

Le public dispose d'un accès gratuit à un poste informatique pour consulter le dossier en ligne dans les espaces France Services, notamment celui de SULLY-SUR-LOIRE (table de journaux 45560 SULLY-SUR-LOIRE, ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, les mardis et jeudis de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h).

Le public pourra solliciter des informations sur le dossier auprès du siège social de la société WOLF PROJECT - lieu-dit « Le Four à Chaux », route des Quenoux 45520 CERDON.

Le Commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif d'Orléans, M. Patrick AZARIM, officier supérieur de l'armée de l'air en retraite, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de CERDON :

le mercredi 6 décembre 2023 de 9h00 à 12h00,
le vendredi 15 décembre 2023 de 14h00 à 17h00,
le vendredi 22 décembre 2023 de 14h00 à 17h00.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- sur le registre déposé à cet effet dans la mairie de CERDON.

- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de CERDON, afin qu'elles soient annexées au registre d'enquête déposé dans cette mairie,

- par voie électronique à l'adresse suivante : ddpp-se-wolfproje@loiret.gouv.fr

Les observations communiquées par voie électronique seront publiées sur le site internet des services de l'Etat dans la mesure des meilleurs délais. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique à la mairie de CERDON, à la Direction départementale de la protection des populations du Loiret (service Sécurité de l'environnement, Industrie) et sur le site internet des services de l'Etat dans le développement du lien :

à l'issue de la procédure, la Préfète du Loiret statuera par arrêté de refus ou d'autorisation environnementale usuel de prescriptions.

25374

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de MEUNG-SUR-LOIRE

LA PREFÈTE DU LOIRET COMMUNIQUE :

En application de l'arrêté préfectoral du 30 octobre 2023, il sera procédé, pour une durée de vingt-et-un jours consécutifs, du vendredi 24 novembre 2023 à partir de 9h30 jusqu'au jeudi 14 décembre 2023 à 17h30 inclus, à une enquête publique conjointe préalable :

- à la destruction d'habitat publique ne trouvant ni création d'un chemin d'accès entre la sortie du pont départemental des Louvres des Haves et la rue de la Préfète, sur le territoire de la commune de MEUNG-SUR-LOIRE,

- à la possibilité des terrains nécessaires à l'aménagement dudit pont, en vue de l'implémentation des travaux de la réalisation des Haves et des Havelles, de sports nautiques, de la réalisation des promenades, des animations, des sports nautiques et autres initiatives, (enquête préalable).

Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de MEUNG-SUR-LOIRE et pendant de cette enquête publique, concerne uniquement le territoire de cette commune.

Le dossier d'enquête publique transmis par la commune de MEUNG-SUR-LOIRE, comprenant notamment la justification de ses compétences municipales et dans des locaux, nécessaires à l'aménagement dudit pont, sera

Afin de recevoir les observations du public, M. Daniel MELTZER, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif d'Orléans, séquera les jours et heures suivants :

le mardi, 13h00 à 17h30 et 18h00,

le jeudi, 9h00 à 12h30 et 14h30 à 17h30,

le vendredi, 14h00 à 17h30.

Le mercredi, 9h00 à 12h30 et 14h30 à 17h30,

le samedi, 14h00 à 17h30.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet des services de l'Etat dans le lien : <https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours>

Afin de recevoir les observations du public, M. Daniel MELTZER, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif d'Orléans, séquera les jours et heures suivants :

le vendredi, 24 novembre 2023 de 9h30 à 12h30,

le samedi, 2 décembre 2023 de 9h00 à 12h00,

le samedi, 10 décembre 2023 de 14h30 à 17h30.

M. BADAIRE est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le tribunal administratif d'Orléans pour conduire ladite enquête publique en cas d'empêchement de M. MELTZER.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra également formuler ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet, porté par le commissaire enquêteur et déposé en mairie de MEUNG-SUR-LOIRE,

- par courrier postal, à l'attention de M. le commissaire enquêteur, adressé à la mairie de MEUNG-SUR-LOIRE afin qu'elles soient annexées au registre d'enquête publique déposé dans cette mairie,

- par voie électronique à l'adresse de messagerie suivante : pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr en précisant l'objet de l'enquête : « Parc des Courtils des Moutons à MEUNG-SUR-LOIRE ».

Les observations formulées par le public par voie électronique seront publiées sur le site internet des services de l'Etat dans le lien :

<https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours>

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, en mairie de MEUNG-SUR-LOIRE, à la préfecture du Loiret (direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau du contrôle de légalité et du conseil juridique) et sur le site internet des services de l'Etat dans le lien : <https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours>

Le public pourra solliciter des informations sur le dossier auprès du siège social de la société WOLF PROJECT - lieu-dit « Le Four à Chaux », commune de Quenoux 45520 CERDON.

Le Commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif d'Orléans, M. Patrick AZARIM, officier supérieur de l'armée de l'air en retraite, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de CERDON :

le mercredi 6 décembre 2023 de 9h00 à 12h00,

le vendredi 15 décembre 2023 de 14h00 à 17h00,

le vendredi 22 décembre 2023 de 14h00 à 17h00.

25371

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes d'OUZOUERS-SUR-TREZEE et de BRETEAU

LA PREFÈTE DU LOIRET COMMUNIQUE :

En application de l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2023, il sera procédé, pour une durée de quarante-trois jours consécutifs, du lundi 4 décembre 2023 à partir de 14h00 au lundi 15 janvier 2024 jusqu'à 17h00 inclus, à une enquête publique unique portant sur :

- la déclaration d'utilité publique des travaux de restauration du barrage de Grand Rue sur le territoire des communes d'OUZOUERS-SUR-TREZEE et de BRETEAU ;

- la possibilité des terrains nécessaires à l'aménagement dudit projet, en vue de l'identification des parcelles, de la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et autres intérêts (enquête préalable) ;

- la demande d'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement, comprenant les procédures de consultation au titre de la loi sur l'eau, d'absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000, d'autorisation de défrichement et de demande de dérogation au titre des espèces et habitats protégés.

25370

LA RÉFÉRENCE LOCALE des appels d'offres !

04 73 31 31 77
legales@centrepresse.com



Partager l'info...

Rép